



Laverlochère-Angliers

Nouvelle municipalité unifiée depuis 2018

+ Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Vendredi	Samedi	Dimanche	

Accueil Conseil municipal Événements Formulaires Gestion contractuelle Loisirs et tourisme Matières résiduelles Services aux citoyens Vie municipale Nous joindre



Travaux public

En cas d'urgence pour la municipalité
819 277-4114



À propos de Laverlochère-Angliers

Laverlochère-Angliers, c'est bien plus qu'une simple municipalité. C'est un lieu où il fait bon vivre, où la nature est omniprésente et où l'accueil est chaleureux. Notre communauté vous offre un cadre de vie exceptionnel, riche en activités et en événements. Que ce soit pour y élever une famille, pour y prendre sa retraite ou simplement pour y passer des vacances, Laverlochère-Angliers saura vous séduire.



Née de la fusion harmonieuse de Laverlochère et Angliers en 2018, la municipalité de Laverlochère-Angliers est un véritable havre de paix au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue. Située dans la magnifique région du Québec, elle offre à ses habitants et à ses visiteurs un cadre de vie exceptionnel, riche en nature et en histoire.



En cas d'urgence pour la municipalité

Travaux public

819 277-4114



Danger d'incendie

Prévision pour :

La diffusion du danger d'incendie sera de retour ce printemps.

Municipalité de Laverlochère-Angliers

11-A, rue Principale Sud
C.P. 159

Laverlochère (Québec)
J0Z 2P0

Téléphone : 819 765-5111

En cas d'urgence pour la municipalité
Travaux public : 819 277-4114

Inscription changement d'adresse

Contrats

Permis

Cimetières

Requête

seao



FÉVRIER 2025



<https://laverlochere-angliers.org/>

*Nouveau site Web
de la municipalité!*

ENTRE VOUS ET NOUS

Informations municipales

Séances du conseil municipal 2025

Jour	Date	Lieu	Heure
Lundi	10 FÉVRIER 2025	Laverlochère	19H30
Lundi	10 MARS 2025	Angliers	19H30
Lundi	7 AVRIL 2025	Laverlochère	19H30
Lundi	5 MAI 2025	Angliers	19H30

Horaires des bureaux municipaux :

Horaire du bureau de Laverlochère :

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30.

A compter du 15 janvier 2025, le bureau d'Angliers sera ouvert les mercredis de 9h30 à 16h00.

Pour prendre un rendez-vous pour me rencontrer, téléphonez au 819 765-5111 poste 222.

SERVICES MUNICIPAUX SITE INTERNET: www.laverlochere-angliers.org

[www.facebook: Municipalité de Laverlochère-Angliers Officiel](https://www.facebook.com/Municipalite%20de%20Laverlochere-Angliers%20Officiel)

TÉL.: (819) 765-5111 poste 200 FAX: (819) 765-2564

Les numéros de téléphone à contacter en **cas d'urgence** pour la municipalité

1^{ère} personne à contacter

Responsable des travaux publics: 819-277-4114

Publicité au journal

FORMAT	TARIF RÉSIDENTS	TARIF NON RÉSIDENTS
Carte d'affaires:	5.00\$	10.00\$
1/4 de page:	6.00\$	12.00\$
1/2 page:	7.00\$	14.00\$
1 page:	10.00\$	20.00\$

ÉDITION: MARS - AVRIL 2025

DATE DE TOMBÉE: 17 FÉVRIER 2025

DISTRIBUTION: 27 FÉVRIER 2025

Courriel: entrevousetnous@hotmail.com

*L'Entre vous et nous est produit en collaboration avec
La Corporation de Développement de Laverlochère*



Municipalité de Laverlochère-Angliers

11 A Principale Sud, C.P. 159

Laverlochère (Québec) J0Z 2P0

Tél. : 819 765-5111

Message de la directrice générale de Laverlochère-Angliers. (Claudette Lachance)

Bonjour à vous, citoyens et citoyennes de Laverlochère-Angliers,

Le journal de décembre, n'ayant pas été distribué à tous, je me permets de republier une partie du message en ajoutant les dernières nouvelles.

Un an déjà que je suis à la direction de la municipalité. Je savais que la première année serait très occupée et que les défis ne manqueraient pas. Avec l'aide et l'implication des membres du conseil, des employés et des personnes bénévoles impliqués dans le milieu, je suis très heureuse de constater que beaucoup de projets ont été réalisés comme prévu et heureusement, il y en a encore beaucoup à venir pour l'année 2025. Lors de notre première réunion de travail pour le budget, nous avons discuté un peu de notre vision pour les prochaines années. Avec la hausse du coût de vie et les instabilités politiques, nous devons assurer une gestion très serrée. Les priorités seront de conserver et d'améliorer nos infrastructures qui sont vieillissantes, nos équipements en eaux, nos bâtiments et nos routes. Nous devons mettre le développement en pause. **Soyez rassurés, nous gardons toujours comme objectif de veiller au mieux-être de notre population.**

Ressources-humaines :

Je tiens à souligner et à remercier personnellement Mme Pénélope Deault, responsable et M. Pascal Bergeron, contremaître des travaux publics pour leur excellent travail. Leurs responsabilités sont nombreuses et importantes. Ce sont nos représentants et nos yeux sur le terrain. Vous ne voyez qu'un dixième du travail accompli dans une journée des employés des travaux publics dans des conditions souvent difficiles. MERCI !



Municipalité de Laverlochère-Angliers Officiel



1 J'aime • 2 followers

Laverlochère-Angliers, c'est bien plus qu'une simple municipalité. C'est un lieu où il fait bon vivre, où la nature est omniprésente et où l'accueil est chaleureux.

IMPORTANT : Notre page Facebook ayant été piraté, nous avons été dans l'obligation de créer une nouvelle page.

FB est le moyen pour nous de vous joindre le plus rapidement, il est donc très important de rechercher la page **Municipalité de Laverlochère-Angliers Officiel**, d'aimer la page et de partager avec votre entourage, vos voisins etc.



Cordialement vôtre,

Claudette Lachance, DG

POLITIQUE MUNICIPALE 2025-02

1. Politique sur les demandes de services par les citoyens.

2. Champ d'application

La politique s'applique lors des demandes de services par les citoyens de la Municipalité de Laverlochère-Angliers. Elle détermine les champs de responsabilités des parties et établit les paramètres d'intervention des employés municipaux.

3. Considérants

- 3.1 Considérant les nombreuses demandes de services relatives aux problèmes d'aqueduc et d'égout survenant sur les branchements privés.
- 3.2 Considérant que la municipalité n'a pas à intervenir sur les terrains privés.
- 3.3 Considérant la volonté du conseil de ne pas se substituer à l'entreprise privée.

En conséquence, il y a lieu d'adopter une politique relative aux demandes de services par les citoyens pour ce qui a trait aux réseaux d'aqueduc et d'égout.

4. Objectifs

- 4.1 Remettre aux propriétaires la responsabilité de ce qui se passe sur leur propriété.
- 4.2 Faire prendre conscience aux propriétaires qu'ils ont l'entière responsabilité de leurs branchements d'aqueduc et d'égout et ce, de leur résidence jusqu'aux réseaux municipaux (maîtres lignes d'égout et d'aqueduc).
- 4.3 Définir les limites de travail des employés municipaux lors d'intervention sur les terrains privés ou lors de gel de conduite.

5. Énoncés

- 5.1 En aucun cas un propriétaire n'est autorisé à intervenir sur le terrain public. Seuls les employés municipaux y sont habilités.
- 5.2 En tout temps, la municipalité assume les frais reliés aux travaux de réparation effectués dans l'emprise d'une rue.
- 5.3 La responsabilité des employés municipaux se limite aux travaux situés sur le terrain public.
- 5.4 Lorsqu'une intervention est nécessaire sur ou à l'intérieur d'une propriété privée par les employés municipaux, le propriétaire devra signer le formulaire de décharge de responsabilité qui lui sera fourni.
- 5.5 Les bornes cadastrales délimitent le champ de responsabilité des parties.
- 5.6 Lorsqu'il n'y a pas de bornes cadastrales, les parties devront s'entendre sur la limite physique de responsabilité des parties.
- 5.7 **Problème d'égout :**

- 5.7.1 Lorsque le réseau municipal (maître ligne) est fonctionnel, le propriétaire est responsable d'un blocage ou d'un bris de sa conduite.

Dans un tel cas, le propriétaire assume les frais relatifs au déblocage ou à la réparation de la conduite.

- 5.7.2 Lorsqu'il sera nécessaire de creuser sur le terrain privé pour procéder au déblocage ou à la réparation de la conduite, le propriétaire devra, en plus des frais précédemment mentionnés, assumer les frais d'utilisation de la machinerie, du matériel et du temps homme nécessaires à la réparation + 15 % d'administration.

- 5.7.3 Par ailleurs, si un représentant de l'autorité municipale estime que le ou les raccordements visés par une réparation ou un remplacement sur une propriété privée doivent l'être également dans l'emprise publique, la Municipalité procédera aux travaux de réparation au moment jugé opportun et les frais associés à ces travaux sur la propriété municipale seront à la charge de la municipalité.

5.8 Problème d'aqueduc :

- 5.8.1 Lorsqu'une fuite fait surface sur un terrain privé, le propriétaire doit s'assurer que la réparation se fasse dans les meilleurs délais, faute de quoi son service pourrait être interrompu.
- 5.8.2 Avant de procéder au remblaiement d'une tranchée, le propriétaire devra s'assurer que l'employé municipal a vérifié le branchement de la conduite à la valve d'entrée communément appelée bouteille ou bonhomme.
- 5.8.3 Lorsqu'une fuite d'aqueduc fait surface dans l'emprise d'une rue mais qu'elle provient d'un terrain privé, le propriétaire devra assumer les frais d'utilisation de la machinerie, du matériel et du temps homme nécessaires à la réparation, et ce, jusqu'aux limites de sa propriété.
- 5.8.4 Lorsqu'il y a eu un gel de l'eau, le propriétaire doit communiquer immédiatement avec la municipalité pour l'informer de la situation.
- 5.8.5 Le propriétaire devra voir au dégel de son eau sur sa propriété en communiquant avec un plombier.

6. Responsable de l'application de la politique

- 6.1 L'inspecteur municipal, la direction générale ou la personne responsable des travaux publics.
communiquer immédiatement avec la municipalité pour l'informer de la situation.
- 5.8.5 Le propriétaire devra voir au dégel de son eau sur sa propriété en communiquant avec un plombier.

6. Responsable de l'application de la politique

- 6.1 L'inspecteur municipal, la direction générale ou la personne responsable des travaux publics.

7. Date d'entrée en vigueur : 9 décembre 2024.

Numéro de la résolution adoptant cette politique # 597-12-2024


Normand Bergeron, Maire


Claudette Lachance, Directrice
générale, greffière

Pour 2025, par décision du conseil municipal, les éditions du journal seront bimestriels (tous les 2 mois).

ENTRE VOUS ET NOUS

ÉDITION	DATES DE TOMBÉE	DATES DISTRIBUTION
MARS - AVRIL 2025	17-févr-25	27-févr-25
MAI - JUIN 2025	14-avr-25	24-avr-25
JUILLET - AOÛT 2025	16-juin-25	26-juin-25
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025	18-août-25	28-août-25
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025	20-oct-25	30-oct-25
JANVIER - FÉVRIER 2026	08-déc-25	18-déc-25



Municipalité de Laverlochère-Angliers
11 A Principale Sud, C.P. 159
Laverlochère, Québec J0Z 2P0
Tél. : (819) 765-5111
dg@laverlochere-angliers.org

Présentation du budget 2025

Lors de la séance extraordinaire, tenue le 17 décembre 2024, les membres du conseil ont dû prendre des décisions importantes pour assurer le maintien et veiller à l'amélioration de nos infrastructures.

Nous avons tous pu constater au cours de l'année 2024 que la hausse du coût de la vie ne cesse d'augmenter. Afin d'être en mesure de recruter et de garder nos employés, nous devons ajuster les salaires afin d'être concurrentiels dans notre secteur d'activité. Le Conseil est heureux de vous informer que notre équipe des ressources humaines est complète et que les travaux avancent rondement. En 2025, nous prévoyons être en mesure de mieux planifier les projets à venir, de prioriser la prévention en sécurité et pour l'entretien des infrastructures.

Dans le tableau PTI en annexe, vous pourrez voir les principaux projets et les montants prévus en subvention.

Le taux de taxation pour l'année 2025 pour l'ensemble des immeubles de la municipalité Laverlochère-Angliers passe de 0.0960/100\$ d'évaluation à 1,05\$ du 100\$ d'évaluation. Soit une augmentation représentant 10%.

Les principales dépenses qui expliquent cette hausse sont, l'augmentation de 100 000 \$ pour l'ouverture des chemins d'hiver, les coûts reliés aux obligations du Schéma de couverture de risques des services de sécurité incendie, l'augmentation de la facture d'assurances à la suite de la révision des couvertures, de l'augmentation de la facture de la Sûreté du Québec et la réduction de l'aide financière gouvernementale.

Les taxes de services sont calculées par secteur, considérant la différence des infrastructures et la présence de l'usine Lactalis secteur Laverlochère, les calculs sont basés sur les dépenses réelles de l'année précédente.

Pour la taxation des services, eaux potables, eaux usées, matières résiduelles, nous avons conservé les taux de 2024. Dans le cadre du plan de la gestion de l'eau, une tarification volumétrique a été ajoutée pour les commerces, secteur de Laverlochère au règlement de taxation 2025-01.

Incluant les subventions de la TECQ et autres, c'est un budget équilibré d'une somme de 3 405 692 \$ qui a été adopté le 17 décembre 2024, par les membres du conseil municipal de Laverlochère-Angliers lors d'une séance extraordinaire qui s'est tenue à la salle le Pavillon de Laverlochère.

1. Voici les orientations du budget 2025.

Comme vous le savez sans aucun doute, le rôle d'évaluation foncière constitue l'inventaire de toutes les propriétés situées sur le territoire de la municipalité Laverlochère-Angliers. À cet égard, pour l'exercice 2025 la valeur totale est de 131 516 300 \$ dont 115 494 200 \$ en valeur imposable, alors qu'à l'exercice 2024, le montant imposable était de 114 658 900\$.

	Tableau comparatif Rôle 2024	Rôle 2023	Écart	% d'augmen- tation
Valeur totale	131 516 300\$	130 579 000\$	937 300 \$	0.72%
Valeur imposable	115 494 200\$	114 658 900\$	835 300 \$	0.72%

Le montant du budget de l'exercice 2025 s'élève à 3 405 692 \$ \$ comparativement à 3 110 020 \$ en 2024 soit une augmentation de 9.51% par rapport au budget de l'exercice 2024. Ce qui s'explique par l'augmentation des prix à la consommation et aux aide financières liées aux projets en cours.

Le budget de fonctionnement du conseil

Voici le tableau comparatif 2023-2024 pour ces frais :	2025	2024
CONSEIL		
Salaires & avantages sociaux	63 678.00\$	59 940.00 \$
Frais de fonctionnement	6 927.00\$	7 549.00 \$
Total :	70 605.00\$	67 489.00 \$

Sommaire du budget 2025

REVENUS	2025
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	(1 215 960.70)
SERVICES MUNICIPAUX	(430 747.31)
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	(62 132.00)
TRANSFERTS	(1 024 666.00)
SERVICES RENDUS	(170 023.77)
IMPOSITION DE DROITS	(34 000.00)
INTÉRÊTS	(7 500.00)
AUTRES REVENUS	(460 662.00)
TOTAL REVENUS	(3 405 691.78)
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	418 127.42
SÉCURITÉ PUBLIQUE	191 251.84
TRANSPORT	1 085 394.72
HYGIÈNE DU MILIEU	862 670.12
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8 587.00
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	22 258.29
LOISIRS ET CULTURE	689 777.22
FRAIS DE FINANCEMENT	37 598.60
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À L.T.	127 737.55
APPROPRIATION SURPLUS/RÉSERVE	(37 711.00)
TOTAL DÉPENSES	3 405 691.78

Claudette Lachance, Directrice générale, greffière-trésorière.

Normand Bergeron, Maire.

MUNICIPALITÉ LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

No projet	Titre	K = Coût en milliers de \$				Total
		Source de Financement	2025	2026	2027	
		Décret Subv Gvt 2 400.00 Fonds de réserve Fusion Laver (100,000.00) et Angliers (50,000.00)	2 300k	135K		2 435 000
2025-01	Eau potable Angliers					
2025-02	Études pour le changement de réservoir d'eau potable de Laverlochère	TECQ 2024-2027 2	75	45	0	120 000
2025-03	Plan des actifs en eaux	TECQ 2024-2027 2	5			5 000
2025-04	Rechargement et ponceaux chemin, secteur Angliers	Subvention MTQ député	65	0	0	65 000
2025-05	Réparation École centrale, secteur Angliers	Ministère de la culture, patrimoine	515		0	515 000
2025-06	Remplacement du système de chauffage du centre communautaire d'Angliers	Subvention HQ -Prabam		60	0	60 000
2025-07	Études, plans pour rue principale sud Laverlochère	TECQ et Primeau	58	135		193 000
2025-08	Installation et mise aux normes réseaux Principale sud Lav.	Primeau			1600	1 600 000
2025-09	Inventaire et cadastre pour la vente de terrains secteur Laverlochère et Angliers	Emprunt et /ou Vente de lots	25			25 000
2025-10	Décohésionnement de la chaussée rang 1 et 2 baby Lav.	TECQ 2024-2027	20			20 000
2025-11	Carnet de santé du garage caserne de Laverlochère et	TECQ 2024-2027 et fonds de roulement	22			22 000
2025-12	Conversion d'éclairage au Dell du garage et caserne Laverlochère	Jro Québec/fonds de roulem	15			15 000
2025-13	Lumières de rue DEL Lav-Ang	Fonds de roulement et H-Q	17	15		32 000
2025-14	Vidange bassins eaux usées	Reserve+Lactalis et municipale	251	146		397 000
2025-15	Asphaltage rue des Pionniers, Angliers suivi des travaux	TECQ 2024-2027	35			35 000
2025-16	Asphaltage rue Arpin et Lafrenière	TECQ 2024-2027 et Lactalis	120			120 000
2024-15	Plan d'ingénierie pour les travaux PILLS MTQ	10% supp. de la TECQ	50			50 000
2024-16						-
2024-17						-
			1273	401	1600	5 709 000

LA BIBLIOTHÈQUE

I.D. LIVRES D'ANGLIERS



La bibliothèque I.D. Livres d'Angliers vous accueille chaque mardi de 18 h 30 à 20 h 30. Venez y emprunter des livres, des casse-têtes, des jeux de société, des raquettes pour une promenade en forêt ou même une paire de jumelles pour observer les oiseaux.

Profitez de cette soirée conviviale pour savourer une tasse de thé, de tisane ou d'eau chaude tout en partageant un moment agréable autour d'un casse-tête et de discussions amicales.

Le comité de la bibliothèque vous souhaite une merveilleuse nouvelle année!

Lyna Pine,
responsable de la bibliothèque d'Angliers
819-629-7855



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

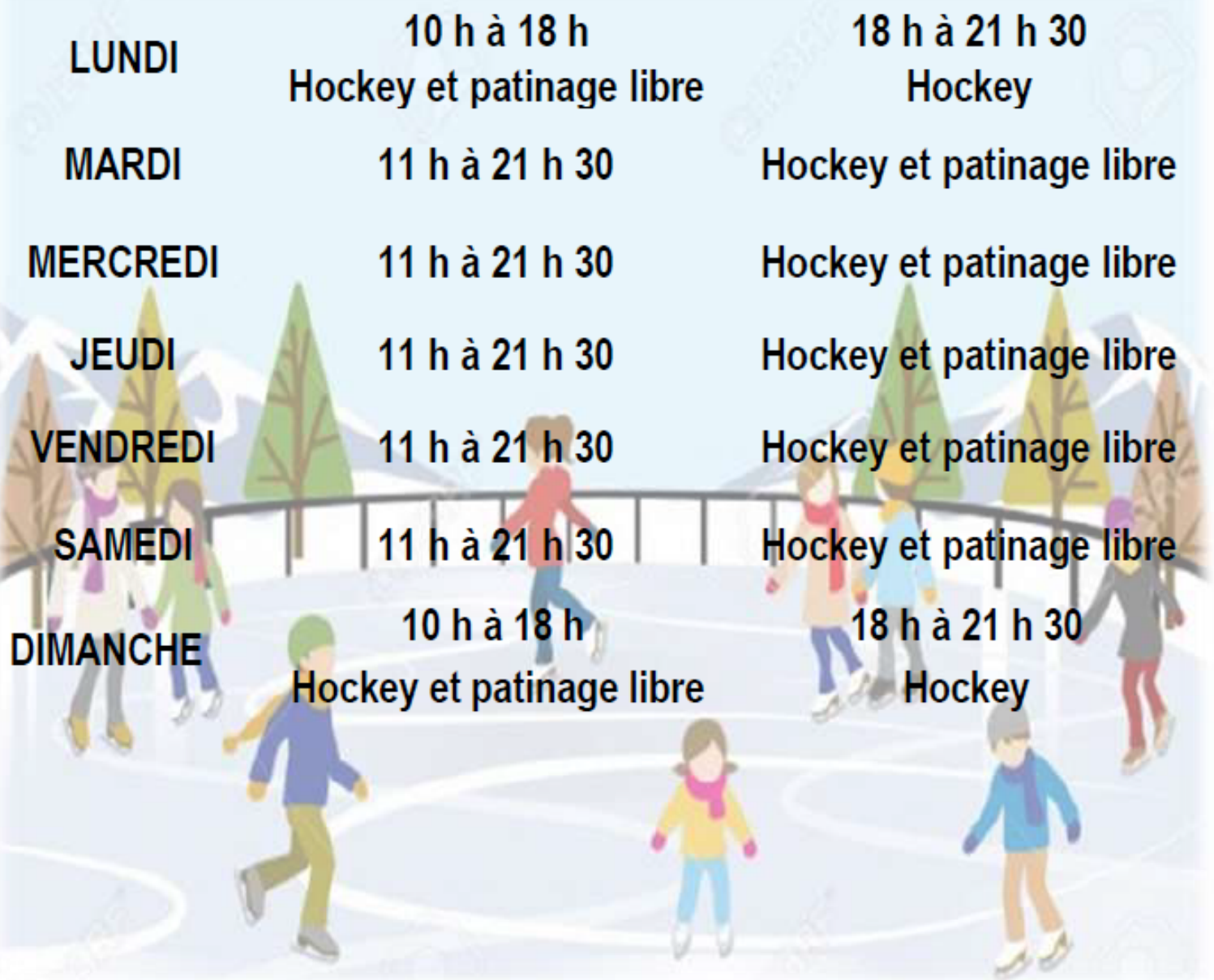
11A, rue Principale Sud, Laverlochère (Québec) J0Z 2P0

Téléphone: 819 765-5111

Courriel: dg@laverlochere-angliers.org

SECTEUR LAVERLOCHÈRE

HORAIRE DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE



LUNDI	10 h à 18 h Hockey et patinage libre	18 h à 21 h 30 Hockey
MARDI	11 h à 21 h 30	Hockey et patinage libre
MERCREDI	11 h à 21 h 30	Hockey et patinage libre
JEUDI	11 h à 21 h 30	Hockey et patinage libre
VENDREDI	11 h à 21 h 30	Hockey et patinage libre
SAMEDI	11 h à 21 h 30	Hockey et patinage libre
DIMANCHE	10 h à 18 h Hockey et patinage libre	18 h à 21 h 30 Hockey

En cas d'urgence : 819 765-5111



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

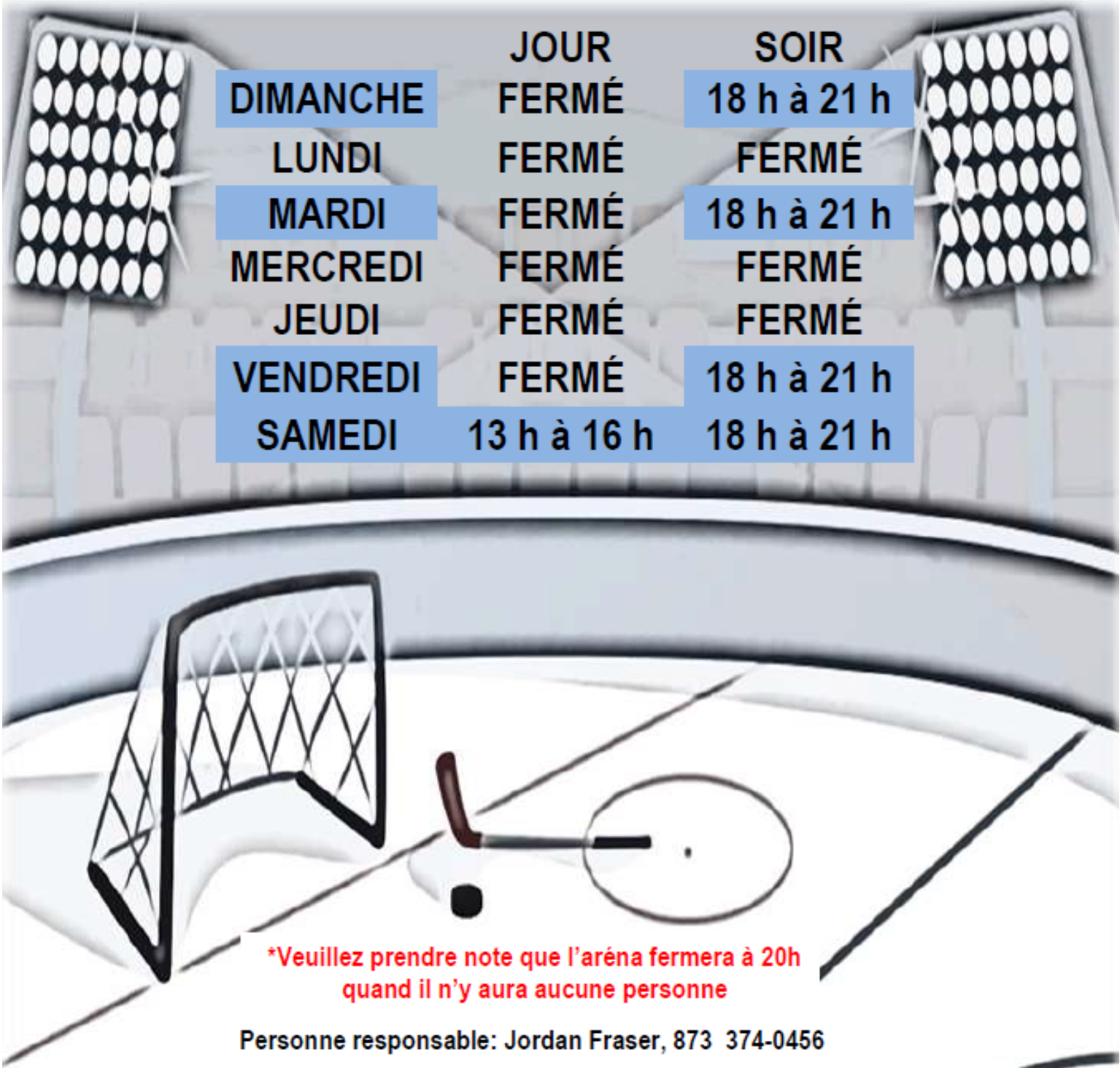
11-A, rue Principale Sud, Laverlochère (Québec) J0Z 2P0

Téléphone: 819 765-5111

Courriel: dg@laverlochere-angliers.org

SECTEUR ANGLIERS

HORAIRE DE L'ARÉNA



	JOUR	SOIR
DIMANCHE	FERMÉ	18 h à 21 h
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	FERMÉ	18 h à 21 h
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	FERMÉ	FERMÉ
VENDREDI	FERMÉ	18 h à 21 h
SAMEDI	13 h à 16 h	18 h à 21 h

***Veuillez prendre note que l'aréna fermera à 20h
quand il n'y aura aucune personne**

Personne responsable: Jordan Fraser, 873 374-0456

Utilisation Responsable du Système d'Égout Municipal

Le système d'égout municipal est conçu pour traiter uniquement les déjections humaines et le papier toilette spécifiquement conçu pour se décomposer rapidement. Tout autre objet jeté dans les toilettes ou le lavabo peut entraîner des problèmes graves, tels que des obstructions, des blocages ou des dommages aux équipements de traitement des eaux usées.

Ces situations peuvent conduire à l'interruption du fonctionnement du réseau d'égouts, causant des désagréments considérables. Nous insistons particulièrement sur le fait de ne pas jeter de lingettes dans les toilettes. Celles-ci peuvent se coincer dans les clapets antiretours et provoquer des obstructions, menant potentiellement à des refoulements d'égouts.

■ Attention aux produits "jetables"

Même si l'emballage indique que le produit est jetable dans les toilettes, ce n'est pas le cas.

Voici une photo de lingettes coincées dans une pompe d'égout



■ Utilisation appropriée

Considérez vos toilettes et votre lavabo comme des installations exclusivement destinées à leurs fonctions prévues, et non comme des poubelles.





L'IMPORTANCE DE FAIRE RAMONER SA CHEMINÉE

Le ramonage de cheminée est une pratique essentielle au Québec, où les hivers sont longs et rigoureux. Avec l'utilisation fréquente des foyers et des poêles à bois pour se chauffer, il devient crucial d'assurer une sécurité maximale dans nos foyers. Le ramonage régulier des cheminées contribue non seulement à prévenir les risques d'incendie, mais aussi à améliorer l'efficacité énergétique des appareils de chauffage.

Le principal danger associé à l'absence de ramonage est l'accumulation de créosote, une substance noire et huileuse qui se forme lors de la combustion du bois. Si cette créosote s'accumule en grande quantité dans les conduits de cheminée, elle peut provoquer un incendie. En effet, à des températures élevées, la créosote peut s'enflammer spontanément, mettant en péril la sécurité des habitants et de la maison. En procédant à un ramonage annuel, on élimine cette accumulation et on réduit considérablement le risque d'incendie.

Il est également important de souligner qu'au Témiscamingue, le ramonage des cheminées est exigé par la réglementation locale.

En somme, le ramonage de cheminée est un geste simple mais crucial pour garantir la sécurité, l'efficacité et la durabilité de nos systèmes de chauffage.



Cercle des fermières de Laverlochère

Dames Fermières,

Voici la liste des gagnants des prix de participation au Bazar :

Prix	Nom du gagnant(e)
Couverture de bébé	Line Gilbert
Poignée pour fourneau	André Neveu
Châle	Daniel Vézina
Petit sac de voyage	Annick Rivest
Gâteau Bonhomme pain-épice chocolaté	Brenda Godin
Tablier	Jasmine Côté
Un pain	Téo Champagne
Un pain	Lise Lachance
Pantoufles feutrées	Philippe Thivierge
Sapin de Noël en biscuits-étoiles	Carole Falardeau
Tirage 50/50	Simone Laplante

Félicitations aux gagnants et un immense merci pour votre participation à ce bazar 2024. Ce fût un réel succès!



Sincères remerciements aux tricoteuses qui ont permis de donner tuques, foulards, mitaines, bas et pantoufles au Centre de bénévolat du Témiscamingue, pour les paniers de Noël. Ce fut très apprécié.

- Les ateliers du mercredi ont repris depuis le 8 janvier.
 - S'ajoutera au calendrier la classe couture le mardi 21, de 9h30 à 15h30 pour le projet : Sac en jeans.
 - Les cours de crochet entrepris l'automne passé reprendront le 4 février jusqu'en avril, de 18h30 à 20h30.
 - La couture par l'Éducation populaire sera 1 samedi par mois : février, mars, avril. Projet : jeté picnic en courtpointe. Inscription à déterminer.
 - Plusieurs métiers sont disponibles pour les intéressées veuillez vous adresser à Mme Ginette Mayer.
- Prochaine réunion : 4 février à 15h30

Bonne Année 2025 à tous.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

« LE RELAIS DE L'AMITIÉ »



Anniversaires

FÉVRIER

02	Rita Gingras	19	Simon Bergeron
09	Réginald Mc Fadden	21	Claude Dénommé
11	Guy Trépanier	21	André Lambert
13	Philippe Falardeau	22	Gérard Ouellet
14	Cécile Rondeau	23	Simone Laplante
16	Jean-Maurice Dubé	28	François Dufresne



La prochaine réunion mensuelle du **Relais de l'Amitié** aura lieu le mardi 18 février à 13 h 30

Baseball poche interclubs du 21 janvier 2025 : 102 participants.

Merci aux bénévoles qui ont préparé et servi le dîner.



Le local du Relais de l'Amitié

Activités hebdomadaires

BILLARD: Les lundi, mercredi et jeudi de 13 h à 16 h

CARTES: Les jeudi de 13 h à 16 h

Venez vous amuser!



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553754058189>



Région de
l'Abitibi-Témiscamingue

Vous êtes membre de la FADOQ? Saviez-vous que des crédits d'impôt peuvent vous aider à alléger votre fardeau fiscal tout en optimisant vos finances personnelles? Grâce aux Infos FADOQ 360, découvrez des outils pratiques et des informations claires pour mieux comprendre les avantages fiscaux auxquels vous pourriez avoir droit.

Ce guide complet aborde les crédits d'impôt les plus pertinents pour les aînés, qu'il s'agisse de ceux reliés à l'autonomie, aux soins à domicile ou encore aux frais médicaux. Il s'agit d'une ressource essentielle pour vous assurer de profiter pleinement des programmes disponibles et pour réduire vos dépenses.

En tant que membre FADOQ, vous avez accès à ce précieux contenu, conçu pour répondre à vos besoins spécifiques. Prenez le temps de vous informer et de faire valoir vos droits en toute simplicité.

Pour en savoir plus, visitez le <https://www.fadoq.ca/abitibi-temiscamingue/ressources/assurances-et-finances/infos-fadoq-360-les-credits-dimpot> et commencez dès maintenant à explorer ces opportunités avantageuses!

Infos FADOQ 360 : LES CRÉDITS D'IMPÔT

Jacinthe Doyon Goyette

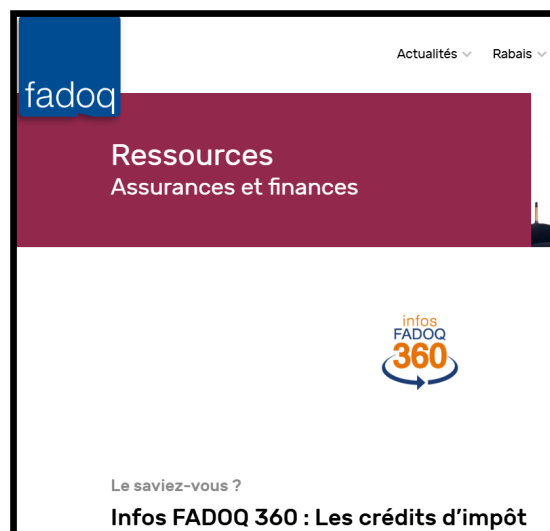
Directrice générale

FADOQ-Région de l'Abitibi-Témiscamingue

7C, rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1H9
ou 801 rue Boivin – porte de côté à gauche
Val d'Or (Québec) J9P 0B9
Cell : 514 268-5466
Bureau : 819-629-3113

jacinthe.doyon@fadoq-at.ca

www.fadoq.ca/abitibi-temiscamingue



Classique Hivernale 3 vs 3 de Moffet 21 et 22 février 2025

Inscription au tournoi sur la page Facebook de
l'événement

Hockey vendredi soir et samedi dès 10h00

Service de bar et friandises sur place

Feu extérieur

Endroit pour se réchauffer

Argent comptant seulement*

Merci à nos commanditaires



Fabrique St-Isidore de Laverlochère

Rapport financier 2024

Revenus

Quête du dimanche	6 702,42 \$
Quête de mariage	- \$
Quête de funéraille	1 760,80 \$
Mariage	- \$
Quête Noël et Pâques	882,00 \$
Luminaires	414,25 \$
Prions & Rameaux	368,60 \$
Feuillets Commenditaires	750,00 \$
Dons spéciaux	1 291,50 \$
Dons Libres	4 000,00 \$
dons 50/50	1 340,00 \$
Location de local	100,00 \$
Certificats	100,00 \$
Baptêmes	40,00 \$
Dons Chauffage	225,00 \$
Musique aux funérailles	360,00 \$
Dîme	4 978,45 \$
Messes annoncées	2 600,00 \$
Funérailles	1 950,00 \$
Ristourne	26,25 \$
Inhumation	- \$
Cimetière concessions	2 320,00 \$
Remb. assurances	7 021,12 \$
T.P.S. reçu	361,66 \$
T.V.Q. . Recu	704,47 \$
Divers revenus	560,00 \$
Dons du bingo	7 331,71 \$
aumone careme	10,00 \$
Total de l'encaissement	46 198,23 \$

Dépenses

Salaire Service prêtre	8 111,49 \$
Frais de déplacement	- \$
Frais de remplacements	- \$
C.S.S.T.	104,65 \$
Quête Noël et Pâques	762,00 \$
Luminaires	386,95 \$
Prions & Rameaux	572,97 \$
Feuillets paroissial	- \$
Pastorale	- \$
Fourniture de bureau	212,91 \$
Culte	57,05 \$
Entretien et réparation	3 415,48 \$
Contribution au diocèse	931,20 \$
Électricité église	1 538,86 \$
Chauffage propane	766,66 \$
Chauffage électrique église	7 497,29 \$
Téléphone & télécopies	4 460,45 \$
Assurances	12 706,01 \$
Musique aux funérailles	400,00 \$
Cimetière	1 045,14 \$
Enregistrement	39,00 \$
TT.P.S. à recevoir	594,00 \$
T.V.Q. à recevoir	1 172,96 \$
Frais d'administration	45,40 \$
Divers retraite	116,71 \$
célébrant	708,00 \$
travaux mageur toit	2 979,81 \$
Total du décaissement	48 624,99 \$

Paroisse Saint-Isidore de Laverlochère

Intentions de messes février 2025

2 février à 9 heures 30

039..Florine Robert.... Collecte funérailles
 092..Jessie Fournier.. Collecte funérailles
 124 Michelle et Richard Lambert... Carole Jetté

16 février à 9 heures 30

70 Florent Falardeau... Collecte funérailles
 103 Lucienne Moore.... Collecte funérailles
 125 Liliane Rivest Cercle de Fermières

Paul Carrière: 819 765-2462

TÉLÉ BINGO

Canal 97 sur Cablevision du Nord OU suivez le lien sur www.temis.tv

BINGO SPÉCIAL ST-VALENTIN

12 FÉVRIER 2025



Gros lot de 1 500 \$

200 \$ pour le signe +

500 \$ et + pour Carte Double Action



Carte de bingo Régulière : 10 \$

Carte de bingo Double Action : 5 \$



Visitez temis.tv pour avoir la liste des points de vente des cartes!

PAROISSE ST-VIATEUR



.....
DIMANCHE LE 2 FÉVRIER 2025 À 9h30 :

821--- Roger Giroux----- Ses enfants

DIMANCHE LE 16 FÉVRIER 2025 À 9h30 :

822--- Jeanne d'Arc Beaulieu-Giroux----- Ses enfants

DIMANCHE LE 2 MARS 2025 À 9h30 :

825--- Raymonde Gamache et Mary Peluso----- Andr  a et Carl Peluso

826--- Marcel Racine--- Sa famille

DIMANCHE LE 16 MARS 2025 À 9h30 :

823--- Roger Giroux--- Ses enfants
.....

Le montant de notre   me 2024 s'  l  ve    2000,00\$

Merci beaucoup pour votre grande g  n  rosit  . Nous pourrons ainsi continuer    organiser des activit  s qui rassemblent les paroissiens et paroissiennes. Les membres du conseil de la fabrique vous en sont extr  mement reconnaissants.

Voici les membres qui le composent pour 2025 :

M. le cur   R  nal Dufour

Marcel Brassard : Pr  sident

Les marguilliers et marguilli  res sont :

Linda Jacques, Rolland Gignac, Andr  a Gamache, Denise Brodeur,

Sonia Daigle et David Bouthillette.

Ginette St-Hilaire : secr  taire-tr  sori  re et r  pondante pour la paroisse.

Le 23 d  cembre 2024, M. Le cur   a c  l  br   notre messe de No  l.

75 personnes   taient pr  sentes ainsi qu'une merveilleuse chorale qui nous ont charm  s avec plusieurs cantiques de No  l.

Un d  licieux buffet pr  par   par Pascal Perreault a suivi la c  l  bration.

Voici quelques photos qui d  montrent bien notre soir  e ainsi que de notre exposition de cr  ches :

Vous d  sirez faire chanter une messe pour une ou des personnes Ch  res?

Contactez-moi! Le co  t est de 20\$.

MERCI!

***Vous pouvez rejoindre M. le cur   R  nal Dufour au 819-723-2388 ou au 819-629-6961
Ginette St-Hilaire au 819-949-4231 ou au 819-290-4142***

PAROISSE ST-VIATEUR



PAROISSE ST-VIATEUR



Le 8 décembre dernier, les membres du conseil de la Fabrique ainsi que plusieurs bénévoles ont organisé la Fête du Père Noël. Tout a débuté par la parade dans le village puis les enfants rencontraient le Père Noël. Ils ont ensuite écouté un beau conte de Noël avec « MARY CHRIST-MAS » qui était très dynamique. La Fête s'est continuée en participant à différentes activités de bricolage et à la pêche miraculeuse qui ont fait bien des heureux. Le tout s'est terminé par plusieurs tirages pour petits et grands.

Nous sommes bien heureux et heureuses que cette fête ait été une réussite.

Voici quelques belles photos de notre activité:



Comité d'éducation populaire autonome d'Angliers

Lyna Pine(819) 629-7855 lynapine@gmail.com

Le comité d'éducation populaire d'Angliers vous invite à participer au cours de Yoga le mercredi de 19 h à 20 h à la Salle Simard.

Les cours sont prévus jusqu'au 12 mars inclusivement. Vous êtes les bienvenus.

Vous êtes invités à venir participer à la vie active au local de l'âge d'or le mardi à 10 h jusqu'à la fin mars.

Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook de l'éducation populaire d'Angliers.

Comité d'éducation populaire autonome de St-Eugène-de-Guigues

Ginette Bastien(819) 785-2102 ginette-bastien@hotmail.com

Soirée d'information : Nos quatre saisons aux îles-de-la-Madeleine. Date : Le jeudi 27 février 2025 : De 19 h à 20 h . Lieu : À la salle communautaire . Personne-ressource : Mme Doris Barrette et M. Jacques Bourgeois

L'inscription est obligatoire. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 20 février 2025.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

Mme Valérie Perreault, au 819 210-2952.

Atelier : Initiation à la raquette . Date : Samedi le 15 février 2025 : De 13 h à 15 h . Lieu : 851, chemin du Lac-Cameron . Personne-ressource : Mme Brenda Godin .

Apportez vos raquettes. L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 7 février 2025

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

Mme Brenda Godin, au 819 208-0457.

Comité d'éducation populaire autonome de Fugèreville

Gaétane Cloutier(819) 748-2561 gaetane13@live.ca

Atelier : Fabrication de pâte fraîches. Le vendredi 14 février 2025: De 9 h à 13 h 30. Lieu : Au Centre Mont-Carmel. Personne-ressource : Mme Danielle Jodoin .

Apporter votre tablier et nous dégusterons nos pâtes pour le dîner. L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

Mme Gaétane Cloutier, au 819 748-2561.

Comité d'éducation populaire autonome de Lorrainville

Diane Houle(873) 998-2673 di.ho@live.ca

Cours : Visualisations guidées. Date : Les mercredis, 5,12,19 et 26 février 2025: De 9 h 30 à 11 h 30. Lieu :Au Centre Énergie Claude Gagnon, 3ième étage, Ville-Marie. Personne-ressource : Mme Linda Morel.

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :

Mme Diane Houle, au 873 998-2673

Comité d'éducation populaire autonome de Béarn

Jeanne Carpentier (819) 622-0403 jeannecarpentier@hotmail.com

Atelier : Adieu douleur! Date : Jeudi 06 février 2025 : De 14 h à 16 h. Lieu : À la salle Fleurs de Lys de Béarn. Personne-ressource : Mme Hélène Chamard, accompagnatrice bien-être et massothérapeute.

Viens chercher les outils et crée-toi une meilleure qualité de vie, maintenant! L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Apportez un cahier de notes et un crayon.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : Mme Fanny Allaire, au 819 301-1848.

Atelier : L'amour de soi. Date : Mercredi 05 février 2025: De 18 h 30 à 20 h 30. Lieu : À la salle Fleurs de Lys de Béarn. Personne-ressource : Mme Hélène Chamard, accompagnatrice bien-être et massothérapeute.

Qui est la personne la plus importante? Viens chercher les outils et crée-toi une meilleure qualité de vie, maintenant!

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Apportez un cahier de notes et un crayon.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : Mme Fanny Allaire, au 819 301-1848.

Toi ou un proche avez besoin d'aide ?

811
option
2



pour un intervenant psychosocial 24/7



La Brocante de Rémigny

(SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK)

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE POUR UN VASTE CHOIX
D'ARTICLES DE SECONDE MAIN À BON PRIX !

MERCREDI :
13 h à 15 h 30
ET
19 h à 21 h

Jocelyne, Flore, Lise, Solange, Jo-Annie, Annette

seront heureuses de vous accueillir



FONDATION
LEGS DE NOS AÎEUX DE
RÉMIGNY

**4 façons d'encourager la
préservation du patrimoine**

1. **Par virement :** info@fondationremigny.com
2. **En ligne :** www.fondationremigny.com
3. **Par la poste :** 392, chemin Laforge
Rémigny, QC J0Z 3H0
4. **À La Brocante :** déposez votre petite monnaie
dans notre boîte de dons

Merci beaucoup!





50\$
plus taxes pour un an

Recevez votre journal papier
directement dans votre
casier postal



Cliquez et
devenez abonné